



Bourde e sfr!!!! : non respect de la confidentialité des données

Par **anonymous6666**, le **06/11/2010** à **14:36**

Bonjour,

Je suis abonné à SFR pour internet, en me connectant à ma messagerie je suis tombé sur la messagerie d'une autre personne, ca s'est reproduit plusieurs fois, j'avais accès à tous ses messages et informations, c'est assez grave au niveau de la confidentialité des données, ils ne l'ont pas respecté, j'ai toutes les preuves en ma possession.

Je voulais savoir quel recours effectuer car ils n'ont pas respecté la loi sur la confidentialité des données, puis je leur demander une somme d'argent? si cela m'arrive à moi cela peut arriver à d'autres, donc si je met à jour le preuves de mes dires, cela peut nuire fortement à leur image.

Merci

Par **mimi493**, le **06/11/2010** à **14:59**

Vu que vous n'avez aucun préjudice, vous ne pouvez demander aucune indemnisation.

Par **anonymous6666**, le **06/11/2010** à **15:22**

Le préjudice de ne pas pouvoir me connecter à ma messagerie? le préjudice que mes

données ne soient pas non plus protégées? cela ne compte pas?